



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4534

Dénomination de la "Maison des Associations" du 4ème arrondissement de Lyon en
"Maison des Associations - Robert Luc", sise 28 rue Denfert-Rochereau, Lyon 4e

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LEVY Charles-Franck

SEANCE DU 25 MARS 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 27 MARS 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MARS 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 AVRIL 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. GIORDANO (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme LEVY (pouvoir à Mme BAUGUIL), Mme BALAS (pouvoir à Mme NACHURY), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAVARD, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2019/4534 - DENOMINATION DE LA "MAISON DES ASSOCIATIONS"
DU 4EME ARRONDISSEMENT DE LYON EN "MAISON
DES ASSOCIATIONS - ROBERT LUC", SISE 28 RUE
DENFERT-ROCHEREAU, LYON 4E (DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 mars 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le soutien à la vie associative constitue depuis longtemps l'une des grandes priorités de l'action de la Ville de Lyon, non seulement au regard de la diversité des activités et des services proposés à nos concitoyens mais aussi parce que la vie associative est l'un des fondements de l'accès à la citoyenneté et de la démocratie.

Cette richesse de la vie associative lyonnaise, la vitalité qui existe dans les quartiers en termes d'animation de la vie quotidienne, de transmission de la mémoire, de mise en valeur du patrimoine historique, culturel, naturel, notre Ville les doit aussi aux initiatives de citoyens.

Robert Luc est une figure emblématique des pentes et du plateau de la Croix-Rousse. Il a multiplié des initiatives qui ont façonné la vie sociale, associative, militante et culturelle de la Croix-Rousse.

Né le 3 août 1943 à Ste Colombe Les Vienne (38), Robert Luc a passé une grande partie de sa vie à la Croix-Rousse. Il a vécu rue Henri Gorjus, à l'emplacement de l'actuel Parc Popy, a fréquenté l'école « Jacquard », aujourd'hui dénommée école Joseph Cornier.

Historien, écrivain, humaniste, homme engagé, il était aussi un fin connaisseur et un fervent défenseur de l'histoire et du patrimoine croix-roussien. Il a consacré sa vie à les transmettre et les valoriser, mettant en exergue les femmes et les hommes qui composent la Croix-Rousse. Sa passion pour la Croix Rouse s'illustre dans de nombreux ouvrages et à travers des événements tels que les promenades de la Croix Rouse – « les bambanes », le festival « Novembre des Canuts » dont il a été l'un des membres fondateurs. Sa passion pour la photographie l'a amené à créer la « Galerie Vrais Rêves ». Le souvenir de Robert Luc, décédé le 12 mars 2017 à l'âge de 73 ans, demeure très présent à la Croix –Rousse.

Le Comité des fêtes de la Croix-Rousse a décidé de lui rendre hommage en créant un concours photo portant son nom.

Pour témoigner de son engagement local et rappeler sa contribution à la connaissance et à la valorisation des pentes et du plateau de la Croix Rouse, je vous propose que le nom de Robert Luc soit donné aux locaux de la Maison des associations et qu'ils soient désormais dénommés « Maison des associations – Robert Luc ».

Par cette décision, la Ville de Lyon, la Mairie du 4^{ème} arrondissement et ses diverses associations témoignent de leur reconnaissance à Robert Luc pour sa riche, diverse et dynamique contribution à la vie locale.

Vu l'avis du Conseil **du 4^e arrondissement** ;

Où l'avis de la commission **éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports** ;

DELIBERE

La « Maison des Associations » située au 28 rue Denfert-Rochereau à Lyon (4^{ème} arrondissement) est dénommée « Maison des Associations – Robert Luc ».

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Charles-Franck LEVY